

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département du Puy de Dôme

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU BOIS DE L'AUMÔNE**

Nombre de membres			
Afférents au Comité Syndical	En exercice	Présents	Quorum
85	85	46	43

SEANCE DU
22 JUIN 2023

Date de convocation du Comité Syndical
16 juin 2023

Date d'affichage de la convocation au siège
16 juin 2023

Nombre de délégués ayant pris part au vote : 46
Nombre de délégués ayant voté pour : 47
Nombre de délégués ayant voté contre : 0
Nombre de délégués s'étant abstenu : 0
Nombre de délégués ayant donné pouvoir : 1

Le 22 juin 2023 à 18h00, les membres du Comité Syndical dûment convoqués, se sont réunis en séance publique, à la Salle de l'Ancien Marché de Randan, sous la présidence de Monsieur Lionel CHAUVIN.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance au sein du Comité : M. David GAYET est désigné pour remplir cette fonction, qu'il a acceptée.

ÉTAIENT PRÉSENTS (délégués titulaires et suppléants) :

Communauté d'Agglomération Riom Limagne et Volcans : ALBERTO Cécile, BAUDRAS Thierry, BOUTET Pierre, CAZALS Jean-Claude, CHAMPOUX Bruno, CHAUVIN Lionel, CHRETIEN Jean-Pierre, DESMARETS Pierre, DOLAT Gilles, GEOGEON Hugues, GIRARD Philippe, LAFAYE Patrice, MAUBLANT Alain, RENAULT Laurent, SAHUT Michel, BIONNIER Cédric, NURY Jacques, SAUSSAC Cyril.

Billom Communauté : DEGOILLE Michel, DUTHEIL Bernadette, GONZALEZ Cyril, HAVART Sylvie, MAILLARD Guy, MARIN Nathalie, STEINERT Michelle.

Communauté de Communes Plaine Limagne : BOURDIER Marie-Pierre, GAYET David, LE GOUGUEC Franck, MARTIN Frédéric, MAS Gilles.

Communauté de Communes Combrailles Sioule et Morge : COTTIER Bernard, LASSET Paul, LOBREGAT Stéphane, POUZADOUX Jean-Paul, RODRIGUES Anne-Sophie, VALLEIX Philippe, GEORGES Denis.

Communauté de Communes Entre Dore Et Allier : DEVAUX Alexandre, FERNANDES DA SILVA Jean-Claude, LUCAS Antoine, ROUVIDANT Jean-Louis, ROZIERE Anne, SOALHAT Didier.

Mond'Arverne Communauté : BORDIER Jean-Marc, LOCUSSOL Jacques, GUILMAN Marie-Aimée.

Pouvoir(s) :

- Mme Joëlle ROUSSELET donne procuration à M. Stéphane LOBREGAT

Constituant la majorité des membres en exercice. Le quorum étant atteint, le Comité Syndical peut valablement délibérer.

Thème : QUESTIONS INSTITUTIONNELLES

Dél. 2023-14 : Renouvellement de la composition de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) et de la Commission des Marchés

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les L.1414-2 et L.1411-5 ;

VU la délibération n°2020-27 du 17 septembre 2020 portant constitution de la Commission d'Appels d'Offres (CAO) et désignation de cinq membres titulaires et cinq membres suppléants ;

VU la délibération n°2022-35 du 29 septembre 2022 portant renouvellement de la composition de la Commission d'Appels d'Offres (CAO) ;

CONSIDÉRANT le décès de M. Dominique TIXIER en date du 29 novembre 2022 ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de pourvoir à une nouvelle nomination des membres de la Commission d'Appel d'Offres et de la Commission des Marchés ;

Pour mémoire, les membres actuellement titulaires et suppléants au sein de la Commission d'Appels d'Offres et de la Commission des Marchés sont les suivants, le Président étant président de droit de ladite commission :

MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLEANTS
- M. Stéphane LOBREGAT	- M. Jean-Louis ROUVIDANT
- M. Bruno CHAMPOUX	- M. Dominique TIXIER
- M. Alain LAGRU	- Mme Sophie PELLETIER
- Mme Florence PLUCHART	- M. Gilles DOLAT
- Mme Nathalie MARIN	- M. Jacques LOCUSSOL

Le Président propose de procéder au renouvellement de la Commission d'Appels d'Offres et de la Commission des Marchés.

Le mode de scrutin réglementaire est le scrutin de liste.

M. Hugues GEORGEON se porte candidat.

Une liste est formée :

MEMBRES TITULAIRES : Stéphane LOBREGAT, Bruno CHAMPOUX, Alain LAGRU, Florence PLUCHART et Nathalie MARIN.

MEMBRES SUPPLEANTS : Jean-Louis ROUVIDANT, Hugues GEORGEON, Sophie PELLETIER, Gilles DOLAT et Jacques LOCUSSOL.

Le Comité Syndical,
Où l'exposé du Président,
Après en avoir débattu et délibéré,

À L'UNANIMITÉ

Accusé de réception en préfecture
063-256300161-20230622-DEL2023-14-DE
Date de télétransmission : 03/07/2023
Date de réception préfecture : 03/07/2023

Article 1 : ÉLIT en qualité de membres titulaires et membres suppléants au sein de la Commission d'Appel d'Offres et de la Commission des Marchés :

MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLEANTS
- M. Stéphane LOBREGAT	- M. Jean-Louis ROUVIDANT
- M. Bruno CHAMPOUX	- M. Hugues GEORGEON
- M. Alain LAGRU	- Mme Sophie PELLETIER
- Mme Florence PLUCHART	- M. Gilles DOLAT
- Mme Nathalie MARIN	- M. Jacques LOCUSSOL

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations,

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,

Le Président,

Lionel CHAUVIN



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou affichage et de sa transmission en Préfecture devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand.

Accusé de réception en préfecture
063-256300161-20230622-DEL2023-14-DE
Date de télétransmission : 03/07/2023
Date de réception préfecture : 03/07/2023